

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS 2 MESSIEURS PROMOTION

**5 et 6 juin 2026
GOLF DE CHATEAU L'ARC**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue PACA n'ayant pas d'équipe en 1^{ère} Division Seniors 2 de Ligue.

Une seule équipe par club pourra être engagée.

Nombre maximal d'équipes : 24

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Messieurs : ouvert aux joueurs nés **avant le 4 juin 1966**

FORME DE JEU

Marques de départs jaunes.

1^{er} jour : 5 juin 2026

Qualification : stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 4^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

Les 8 premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : 6 juin 2026

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Ordre de rencontre : 1^{ère} vs 8^{ème}, 4^{ème} vs 5^{ème}, 3^{ème} vs 6^{ème}, 2^{ème} vs 7^{ème}

Les vainqueurs montent en 1^{ère} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le mardi 5 mai 2026.

Les inscriptions des joueurs devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le lundi 25 mai 2026.

Droits d'engagement : **320€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueurs des équipes accédant à la 1^{ère} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir